

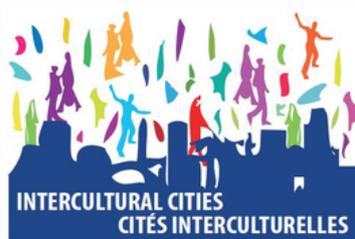
CITÉS INTERCULTURELLES

Construire des ponts,
abattre les murs

2024



RAPPORT ANNUEL



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 2 |
| Composition | 3 |
| Services et instruments ICC | 4 |
| 1. Diagnostic et profilage | 4 |
| a. L'index ICC | 4 |
| b. Les graphiques ICC et les « faits et chiffres » | 5 |
| 2. Conseils stratégiques, renforcement des capacités et innovation | 6 |
| a. Compétence interculturelle | 6 |
| b. Améliorer l'identification et la prévention de la discrimination systémique | 7 |
| c. Stratégie anti-rumeurs | 9 |
| d. Citoyenneté et participation actives | 10 |
| 3. Apprentissage et soutien par les pairs | 11 |
| a. La création d'espaces | 12 |
| b. Subventions interurbaines | 13 |
| c. Réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices du programme ICC | 15 |
| 4. Coopération avec d'autres organisations internationales | 16 |
| Les réseaux nationaux/régionaux ICC | 17 |
| 1. Italie - Città del dialogo | 18 |
| 2. Portugal - Rede portuguesa cidades interculturais (RPCI) | 20 |
| 3. Espagne – Ciudades interculturales | 22 |
| 4. Ukraine - ICC-UA | 23 |
| 5. Australie – ICANN | 25 |
| 6. Québec – RÉMIRI | 25 |
| 7. Le réseau de régions interculturelles | 27 |
| Projets conjoints Conseil de l'Europe-UE réalisés par l'Unité inclusion interculturelle | 27 |
| a. Intégration interculturelle à Chypre | 27 |
| b. Concevoir une approche de l'intégration inclusive en Finlande | 29 |
| Transposer l'approche interculturelle au niveau national | 30 |
| 1. Travaux de l'ADI-INT | 31 |
| 2. Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle | 31 |
| Développement stratégique | 32 |
| 1. Évaluation du programme ICC | 32 |
| 2. Renforcer la gouvernance partagée | 33 |

| | |
|---|----|
| 3. À l'écoute des besoins des membres du programme ICC | 34 |
| <i>Sensibilisation et visibilité</i> | 35 |
| <i>Annexe I – Principaux documents et outils mentionnés dans le rapport</i> | 36 |

Introduction

Le programme des Cités Interculturelles (ICC) est une initiative de renforcement des capacités qui aide les villes et les régions à analyser et à adapter leurs politiques dans une perspective interculturelle. L'objectif est d'élaborer des stratégies interculturelles globales qui permettent de tirer parti de la diversité au bénéfice de l'ensemble de la société.

S'appuyant sur des recherches approfondies, sur une grande diversité d'instruments internationaux ainsi que sur l'expérience et les perceptions collectives de la communauté ICC, le programme a élaboré une approche unique de l'inclusion interculturelle. Cette approche comprend plusieurs outils analytiques et pratiques pour aider les parties prenantes locales aux différentes étapes de l'édification de sociétés réellement inclusives.

Le programme ICC se fonde sur quatre grands principes, qui contribuent ensemble à créer des communautés inclusives, diverses et bien vivantes :

1. **L'égalité réelle**, qui consiste à promouvoir l'égalité en droits et la non-discrimination, ce qui passe par des actions positives pour remédier aux inégalités. Elle suppose l'adaptation du cadre juridique et d'intervention des villes, de la gouvernance, des institutions et des services pour répondre aux besoins d'une population diversifiée.
2. **La valorisation de la diversité**, qui repose sur le constat que la diversité est une ressource et un aspect fondamental des communautés humaines et consiste à en exploiter les avantages au moyen de politiques et de stratégies spécifiques. Cette approche permet que la diversité des contributions participe à la trame du tissu culturel, économique et social de la ville. Elle façonne l'identité pluraliste de la ville autour d'une vision commune et de valeurs partagées.
3. **L'interaction significative**, qui insiste sur l'importance de créer des occasions et des espaces propices aux contacts, au dialogue et aux interactions positives entre les habitant-es de différents milieux. Elle favorise la confiance et le sentiment d'appartenance, qui sont essentiels à une société prospère.
4. **La citoyenneté et la participation actives**, qui consistent à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte et que les personnes sans citoyenneté officielle aient également leur mot à dire dans l'organisation de la société locale. Le but recherché est que toute personne puisse participer au développement de la collectivité et de la vie locale.

En 2024, le programme ICC a élargi son réseau en accueillant **huit nouveaux membres** d'Europe et d'autres continents. Le programme a également poursuivi l'évaluation des progrès accomplis par les villes en matière de gestion de la diversité à l'aide de l'index des cités interculturelles : **onze villes ont rempli le questionnaire de l'index et sept visites d'experts ont eu lieu**. Le renforcement des capacités et les échanges entre pairs parmi les membres ont porté sur des domaines tels que l'intégration et l'accueil interculturels, la création d'espaces publics, la communication interculturelle et inclusive, les stratégies anti-rumeurs et les compétences interculturelles. De plus, les normes du Conseil de l'Europe et les outils du programme ICC sur l'inclusion interculturelle ont été rendus disponibles dans de nouvelles langues (polonais et finnois) afin d'en étendre l'utilisation et la diffusion.

En outre, le programme ICC, en collaboration avec des partenaires internationaux, a continué à soutenir les villes polonaises qui accueillent et intègrent des personnes fuyant l'Ukraine en raison de l'agression militaire russe en cours, en collaboration avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Union des métropoles polonaises (UMP).

Le programme ICC contribue à la réalisation de six objectifs de développement durable des Nations Unies : les objectifs 10 (Inégalités réduites), 11 (Villes et communautés durables) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces). Par son action, le programme favorise la réduction des inégalités, le développement urbain durable et le développement de sociétés inclusives et pacifiques.

Ce rapport annuel présente des informations détaillées sur la mise en œuvre du programme ICC et les activités réalisées au cours de l'année 2024.

Composition



En 2024, le programme ICC a accueilli huit nouveaux membres, portant le nombre des membres à **169**. Quatre de ces nouveaux membres ont rejoint des réseaux nationaux existants : **Portomaggiore** et **Parme** en Italie, **Porto** au Portugal et **Pampelune** en Espagne. Le programme s'est également

étendu à **Asan** en République de Corée, à la **Seine-Saint-Denis** et à **Besançon** en France et à **Zagreb** en Croatie.

L'effet positif de l'adhésion au programme ICC est plus marqué qu'auparavant, en particulier pour les structures de réseau nationales, et se trouve encore renforcé par les projets financés par l'Union européenne (UE) qui se fondent sur l'approche de l'inclusion interculturelle. Tout comme les années précédentes, l'augmentation continue du nombre d'adhérents est bien un signe positif, car elle démontre l'utilité du programme ICC pour les collectivités locales et régionales du monde entier et enrichit la base de connaissances ICC, qui gagne en diversité, avec davantage de bonnes pratiques à partager et de possibilités d'apprentissage entre pairs.

Services et instruments ICC

1. Diagnostic et profilage

Alors qu'un nombre croissant de villes adoptent l'approche de la gestion de la diversité interculturelle, il est essentiel qu'elles réfléchissent à leurs réalisations et à leurs problèmes. Cette réflexion sert de point de départ pour élaborer des stratégies interculturelles efficaces. Pour maintenir leur motivation et adapter leurs efforts, les villes doivent également évaluer leurs progrès au fil du temps et apprendre auprès de celles qui ont une expérience pratique dans certains domaines.

Le programme ICC fournit une méthodologie complète aux dirigeants et aux responsables municipaux, ainsi qu'une série d'outils d'analyse et d'évaluation, dont le plus important est l'index des cités interculturelles (ICC). Les membres sont invités à remplir le questionnaire de l'index ICC lorsqu'ils rejoignent le réseau et à reprendre périodiquement ce processus, soit tous les quatre ans environ ou lorsqu'une nouvelle stratégie interculturelle est prévue.

Le programme ICC encourage tous les membres à envisager de remplir le questionnaire afin de pouvoir améliorer leurs initiatives interculturelles et de partager des enseignements précieux entre les autres¹.

a. L'index ICC



L'index ICC, qui a été complété au moins une fois depuis 2009 par **126 villes de 36 pays**, avec le soutien du programme ICC ou de projets dédiés, évalue la situation d'une ville dans les différents domaines de gouvernance/d'action publique qui favorisent l'inclusion interculturelle. Le questionnaire de l'index sert à recueillir des informations sur les **contributions**

politiques, c'est-à-dire les actions, les mesures et la vision mises en œuvre par une ville pour respecter les principes fondamentaux du modèle de politique interculturelle.

¹ Pour plus d'informations sur l'index des cités interculturelles et le processus d'indexation, consultez la page web dédiée : <https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/about-the-index>.

Le questionnaire comprend 86 questions regroupées en 12 indicateurs, avec trois types différents de données. Pour remplir le questionnaire, les membres doivent lancer un débat au sein de la collectivité territoriale sur ce que signifie l'intégration interculturelle dans la pratique, ce qui contribue à sensibiliser à la nécessité d'une action pluridisciplinaire avec toutes les directions et tous les services de la collectivité afin de réaliser le programme interculturel.

L'analyse des réponses est effectuée par le Conseil de l'Europe et présentée sous la forme d'un « Rapport de l'index ICC ». Ce rapport permet de repérer les forces et les faiblesses et de déterminer les domaines de gouvernance/d'action publique sur lesquels il conviendra de mettre l'accent par la suite. Il comprend également, pour chaque domaine d'action, des recommandations sur mesure et des exemples de bonnes pratiques d'autres membres.

En 2024, le programme ICC a produit des rapports d'index pour les villes de [Reggio d'Emilie](#) (Italie), ainsi que pour les villes finlandaises de [Hämeenlinna](#), de [Kuopio](#), de [Tampere](#) et de [Turku](#) dans le cadre du projet conjoint UE/CdE en Finlande. En outre, [Cracovie](#) (Pologne), [la Seine-Saint-Denis](#) (France), [Asan](#) (République de Corée), [Tenerife](#) et [Manlleu](#) (Espagne), [Oeiras](#) (Portugal), [Pontedera](#) et [Montesilvano](#) (Italie) ont transmis leurs réponses au questionnaire de l'index en 2024. Les rapports sur l'index ICC qui en résulteront seront publiés en 2025.

Le programme ICC a également permis de réaliser sept visites d'expert-es ICC en 2024 : en mars à [Riga](#) (Lettonie), en juin à [Hämeenlinna](#), [Kuopio](#), [Tampere](#), [Vaasa](#) et [Turku](#) (Finlande) et en septembre à [Botkyrka](#) (Suède). Les visites d'expert-es ICC font suite à la publication du rapport de l'index ICC d'une ville et permettent de réaliser un « diagnostic » approfondi des forces et des besoins de la ville en matière de politique et de gouvernance interculturelles, grâce à des réunions avec de nombreuses parties prenantes locales, publiques et privées, actives dans différents domaines liés à l'intégration interculturelle. À la fin de la visite, un rapport analytique intitulé « Profil interculturel » est publié. Ce rapport formule des recommandations ciblées qui servent de base au travail interculturel ultérieur de la ville.

Boîte à outils thématique

- Comment remplir le questionnaire de l'index ?
 - [Guide méthodologique \(+ version anglaise + version italienne + version espagnole\)](#)
 - [Tutoriel vidéo](#)
- [Résultats de l'index par ville](#)
- [Profils interculturels](#)

b. Les graphiques ICC et les « faits et chiffres »

L'index ICC constitue un outil d'analyse comparée essentiel pour les villes membres. Il permet de faire une évaluation pertinente et complète de leurs stratégies et de leurs performances en matière d'intégration interculturelle.

Les [graphiques de l'index ICC](#) offrent une représentation graphique des scores de toutes les villes, avec le niveau de performance de chaque ville, les progrès réalisés au fil du temps et la comparaison avec

d'autres villes grâce à des recherches filtrées par taille, par diversité démographique, par population, par pays et par domaine d'action publique. En outre, les graphiques ICC comparent les scores d'une ville avec « l'index interculturel élargi », qui comprend les scores de l'index original (de base) et des nouvelles questions ajoutées en 2019.

En outre, la page [Faits et chiffres](#) donne un aperçu plus rapide, plus visuel et simplifié de la composition des membres ICC et de leurs principales réalisations dans la mise en œuvre du modèle de politique d'intégration interculturelle. La page présente des graphiques basés sur quelques indicateurs de l'index des cités interculturelles, choisis parce qu'ils se prêtent bien à une vaste communication et qu'ils sont faciles à comprendre.

2. Conseils stratégiques, renforcement des capacités et innovation

a. Compétence interculturelle

« La compétence interculturelle fait référence à l'ensemble des connaissances, des aptitudes, des mentalités et des comportements qui permettent aux personnes et aux organisations d'agir de manière adaptée sur le plan interculturel. Par conséquent, la compétence interculturelle n'est pas un concept unique, mais un large éventail de compétences qui, lorsqu'elles sont réunies, permettent de mener une action proactive pour garantir un environnement interculturel sain. »²

➤ Symposium des cités interculturelles de 2024 à Hamamatsu

S'appuyant sur le concept fondamental de compétence interculturelle, le [Symposium de 2024 sur les villes interculturelles à Hamamatsu](#) a illustré l'application pratique de ces principes à l'échelle d'une ville. L'événement, qui a réuni des expert-es et des universitaires internationaux ainsi que des maires et des maires adjoint-es de villes du Japon, de Corée du Sud et de Pologne, a montré comment la combinaison de connaissances, de compétences, de perceptions et d'attitudes peut se traduire en politiques et en pratiques urbaines concrètes.

Le symposium, qui a porté sur l'éducation des générations futures, l'utilisation du sport pour favoriser les échanges culturels et le renforcement des collaborations entre les villes, a montré la nature multidimensionnelle de la compétence interculturelle. Il a mis en évidence la manière dont les villes, en tant qu'organismes complexes, peuvent créer des environnements qui non seulement s'adaptent à la diversité, mais l'exploitent activement comme source d'innovation et de vitalité.

Le **Réseau des municipalités en immigration et en relations interculturelles du Québec (RÉMIRI)** a également participé activement au Symposium de 2024 sur les villes interculturelles à Hamamatsu. Au cours de l'événement, Bob White, coordinateur du réseau ICC au Canada, a présenté les aspects du modèle interculturel tel qu'il est pratiqué au Québec. Il a retracé le contexte du modèle et du programme ICC et montré comment la collaboration entre les villes peut donner une marge d'action

² Conseil de l'Europe (2023), Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle – Première partie - Principes clés du modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe, disponible à l'adresse suivante : <https://rm.coe.int/prems-005023-fra-2551-part-1-manuel-sur-la-conception-de-formations-a-/1680ac2b17>.

aux décideurs et décideuses politiques locaux en leur offrant une plus grande influence dans lorsqu'ils ou elles sollicitent les autorités régionales ou nationales.

L'ouverture de la seconde journée du symposium a été marquée par un message vidéo de Rita Marascalchi, Cheffe de l'unité Inclusion interculturelle, au nom du programme ICC. L'adjoint au maire de la ville de Wroclaw (Pologne) y a participé en qualité de membre du programme ICC.



L'événement s'est conclu par la **Déclaration de Hamamatsu**, qui définit les principaux objectifs stratégiques des villes participantes, articulés autour des principes fondamentaux de l'approche et de la vision interculturelles.

Boîte à outils thématique

- [Test de citoyenneté interculturelle](#) – Pour les habitant-es et les fonctionnaires
- Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle : [Partie 1 – Principes clés du modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe \(+ version polonaise\)](#) | [Partie 2 – Concepts clés associés au modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe \(+ version polonaise\)](#)
- [Guide on Intercultural Competences \(+ version espagnole\)](#)
- Intercultural competencies applied to the development of public administration projects : [Guide \(+ version espagnole\)](#), et [tutoriel vidéo](#) (sous-titres multilingues)
- Intercultural competence manual for trainers : [anglais/ukrainien](#) + [anglais](#)
- [An introduction to the Intercultural City for Local Governments in Japan \(+ version japonaise\)](#)
- [Challenges of Interculturalism: Guidelines for a training module](#)
- [A practical guide – Recommendations and resources for Intercultural Ecosystems + version portugaise](#)

b. Améliorer l'identification et la prévention de la discrimination systémique

La discrimination systémique recouvre les procédures, les routines et la culture internes de toute organisation, qui défavorisent, de façon souvent involontaire, les groupes minoritaires par rapport à la majorité de la population dans les politiques, les programmes, l'emploi et les services de l'organisation concernée. Le programme ICC, reconnaissant que la discrimination systémique sape les

principes mêmes de l'inclusion interculturelle, a fait de l'identification et de la prévention de ce phénomène l'une de ses préoccupations majeures.

➤ [Manuel sur la collecte de données et la discrimination systémique](#)

En collaboration avec le Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle ([ADI-INT](#)), le programme ICC a élaboré un « **Manuel de formation sur la collecte et l'analyse de données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique** ».

Ce manuel, finalisé au premier semestre 2023 et adopté par le [CDADI](#) (Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion, auquel l'ADI-INT est subordonné), s'adresse aux niveaux de gouvernance nationaux, régionaux et locaux.

Publié en [anglais](#) et en [français](#) au début de 2024, il comprend les trois modules suivants :

- **Module 1 - But de la collecte de données sur l'égalité et principes sous-jacents.** Ce module définit la question de la discrimination systémique et étudie l'apport potentiel de la collecte et de l'analyse des données sur l'égalité pour y remédier, ainsi que les difficultés qui peuvent se poser.

- **Module 2 - Données sur l'égalité : mener des initiatives ciblées.** Ce module étudie une approche apprenante pour associer les communautés à la production de données sur l'égalité et l'apprentissage à partir de celles-ci.

- **Module 3 – Données sur l'égalité : mettre en place une stratégie.**

Ce module envisage une approche institutionnelle pour procéder à la collecte, à l'analyse et à l'exploitation continues et systématiques des données sur l'égalité afin d'éclairer et de façonner l'élaboration des politiques et des programmes.



Depuis sa publication, le manuel est devenu une ressource précieuse pour les pouvoirs publics à tous les niveaux politiques. Il donne des conseils pratiques sur la manière d'élaborer des structures et des systèmes appropriés afin de lutter efficacement contre la discrimination systémique grâce à des approches fondées sur des données.

Boîte à outils thématique

- [Manuel de formation sur l'analyse et la collecte de données sur l'égalité et prévention de la discrimination systémique](#)
- [Formation sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique \(+ version albanaise + version serbe\)](#)
- Note d'orientation - [Détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local \(+ version italienne + version polonaise\)](#)

- [Étude d'orientation – Détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local \(+ version en italien\)](#)

c. Stratégie anti-rumeurs

Les rumeurs sont des récits qui se répandent rapidement dans la population, avec des degrés de vérité variables. Bien qu'elles ne soient pas intrinsèquement négatives, elles peuvent devenir nuisibles lorsqu'elles sont fondées sur des stéréotypes, c'est-à-dire des idées préconçues et infondées sur des personnes ou des groupes. Les stéréotypes, à leur tour, alimentent les préjugés, qui se manifestent par des opinions ou des sentiments injustes et irrationnels, formés par des jugements hâtifs, marqués par l'absence de réflexion ou l'ignorance. Dans le contexte de sociétés contemporaines diversifiées, la prolifération des stéréotypes et des préjugés alimentés par les rumeurs peut avoir un impact notable sur la dynamique interpersonnelle, influençant la façon dont nous interagissons – ou choisissons de ne pas interagir – avec des personnes d'origines et de milieux variés. Elle peut engendrer des divisions, marginaliser des groupes et simplifier à l'excès des identités complexes. Les rumeurs, les stéréotypes et les préjugés peuvent être considérés comme des précurseurs de la haine, susceptibles de dégénérer en discours ou en crimes de haine. Si beaucoup de pays ont légiféré contre les discours et les crimes de haine, les rumeurs constituent un défi particulier, car elles s'inscrivent dans la sphère privée et ne sont pas toujours propagées de manière malveillante, même si elles peuvent aboutir à empêcher certains groupes de prendre part à la vie de la société.

Pour combler cette lacune, le programme ICC a normalisé la méthodologie anti-rumeurs, lancée pour la première fois il y a plus de dix ans par la ville de **Barcelone**, et continue de la développer et de la promouvoir à travers son réseau. Cette initiative anti-rumeurs est complétée par des outils et des conseils sur les récits alternatifs et la communication interculturelle.

➤ *Sommets de la jeunesse anti-rumeurs : favoriser la compréhension interculturelle*

Lancés en Espagne, également avec le soutien du programme ICC, et désormais devenus une initiative régulière fondée sur un réseau bien établi, les sommets de la jeunesse anti-rumeurs ont rassemblé au cours des sept dernières années plus de **400 jeunes de six pays européens**, favorisant ainsi un engagement envers les valeurs interculturelles. Les sommets visent à minimiser l'effet clivant et discriminatoire des rumeurs, des préjugés et des récits négatifs au niveau local en développant l'esprit critique des participant·es.

L'une des caractéristiques principales de ces rencontres est l'accent mis sur le réseautage, le partage d'expériences personnelles et collectives et la formation dans le but de renforcer la perspective interculturelle des jeunes et des professionnel·les. Pour mettre en valeur l'effet de ces initiatives, le Réseau espagnol des cités interculturelles a publié en 2024 une [vidéo sur les sommets de la jeunesse](#) afin d'offrir un aperçu de la méthodologie anti-rumeurs et de ses applications pratiques.

➤ *Formation anti-rumeurs pendant la Semaine contre le discours de haine de 2024*

En juin 2024, le programme ICC a accueilli à Strasbourg une délégation de représentant·es de villes au Conseil de l'Europe à l'occasion de la Semaine contre le discours de haine. Trois séances de formation

axées sur la lutte contre les rumeurs ont été organisées pour aider les participant-es à comprendre la méthodologie anti-rumeurs et son application dans la lutte contre le discours de haine.

La Semaine contre le discours de haine s'est déroulée du 17 au 20 juin 2024 pour marquer la Journée internationale de lutte contre le discours de haine (18 juin). L'objectif était de voir comment combattre les rumeurs, les stéréotypes et les préjugés susceptibles de conduire au discours et aux crimes de haine. Diverses séances ont été consacrées à l'échange de connaissances entre pairs sur le thème « *Parler des droits humains, contrer le discours de haine* ».

Boîte à outils thématique

- [L'Escape Roomours : un jeu d'évasion en ligne pour les jeunes](#)
- [Antirumours diagnosis in educational centres](#) (+ [version en espagnol](#))
- [Manuel anti-rumeurs](#) (+ versions dans les langues suivantes : [arabe](#) ; [finnois](#) ; [italien](#) ; [japonais](#) ; [portugais](#) ; [polonais](#) ; [espagnol](#) ; [ukrainien](#))
- [Formation anti-rumeurs en ligne](#)
- [Exploiter le pouvoir du dialogue : boîte à outils pour le dialogue anti-rumeurs](#) (+ [version polonaise](#) + [version espagnole](#))
- [Step-by-step guide to conduct and Anti-rumours diagnosis](#) (+ [version en grec](#))
- [Guide "Anti-rumour youth: keys to work anti-rumours content with young people"](#) (+ [version espagnole](#))

d. Citoyenneté et participation actives

Selon le modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe, la citoyenneté et la participation actives sont des facteurs qui permettent de bâtir avec succès des villes où l'égalité réelle est activement recherchée, où la diversité est considérée de manière positive et où une interaction significative entre des personnes et des groupes divers est mise en place. La citoyenneté et la participation actives contribuent à garantir que personne n'est laissé de côté, que même celles et ceux qui ne bénéficient pas de la citoyenneté formelle ont leur mot à dire dans l'organisation de la société locale.

➤ [Atelier sur la citoyenneté et la participation actives](#)

En juin 2024, le Centre européen de la jeunesse de Strasbourg a accueilli un [atelier sur la citoyenneté et la participation actives](#), qui a réuni **26 participant-es de 13 pays** pour discuter et échanger des idées sur la promotion de la citoyenneté et de la participation actives en milieu urbain.

Au cours de séances interactives, les participant-es ont été invités à recenser les principaux problèmes auxquels sont confrontées les municipalités dans la mise en œuvre des assemblées participatives et à élaborer des recommandations pour régler ces problèmes.



Il est ressorti de ces échanges que les principaux points à prendre en considération étaient les suivants :

- **La sélection des groupes cibles et les moyens d’assurer leur participation,**
- **La gestion des relations entre les autorités locales et la population,**
- **La nécessité de veiller à ce que les projets participatifs aient un effet à long terme.**

Les échanges entre les participant-es ont été fructueux et ont abouti à toute une série de recommandations pour améliorer les initiatives de citoyenneté active, portant notamment sur des stratégies de communication inclusive, l’engagement durable des autorités locales et des méthodes permettant de garantir l’effet à long terme des processus participatifs. L’atelier a été bien accueilli par les participant-es. Le qualificatif qui est revenu le plus souvent dans leurs évaluations finales était « stimulant ».

Boîte à outils thématique

- Note d’orientation [Building meaningful public participation in Intercultural cities – A guide to the appreciative inquiry approach](#)
- [Citizenship and participation in the intercultural city – Background paper](#)
- [Modèle de cadre pour une stratégie d’intégration interculturelle au niveau national](#)

3. Apprentissage et soutien par les pairs

L’apprentissage par les pairs est l’un des piliers du développement du programme ICC. Il s’agit à la fois d’occasions pour les villes d’apprendre les unes des autres et pour le programme ICC d’expérimenter de nouvelles méthodologies au niveau local en testant des initiatives modestes avant de les développer pour en faire une approche politique globale.

a. Placemaking (création d'espaces)

La création d'espaces (« *placemaking* ») est une approche pratique visant à créer des communautés saines, inclusives et agréables dans les villes du monde entier. Elle incite les personnes à réimaginer et à réinventer collectivement les espaces publics, qui constituent le cœur de chaque collectivité, et facilite les modes d'utilisation créatifs en accordant une attention particulière aux identités physiques, culturelles et sociales qui définissent un lieu et soutiennent son évolution permanente.

Une approche du « *placemaking* » à l'échelle de la ville dans sa globalité garantit que les bénéfices en sont distribués équitablement dans toute la ville et que les changements durables qui en résultent améliorent la qualité de vie de toutes les habitantes.

➤ *Projet pilote : Intercultural cities in Placemaking*

[Intercultural cities in Placemaking](#) est un projet pilote de renforcement des capacités d'une durée de deux ans, conçu par [Placemaking Europe](#) et mis en œuvre en coopération avec le programme ICC.

Le but est d'acquérir un savoir et de développer des connaissances pratiques en matière de création d'espaces publics de manière à ce que le projet favorise des changements déterminants à long terme. Il s'agit d'un programme d'apprentissage continu destiné aux administrations municipales, au cours duquel de nouvelles normes sont déterminées pour améliorer le sort des populations en repensant l'espace public. L'objectif final est de créer une nouvelle génération de spécialistes de la conception d'espaces dans le domaine de la gouvernance, qui pourront contribuer à façonner des villes davantage centrées sur l'humain, pour un bien-être et une inclusion accrues.

En 2024, l'initiative a visé les responsables municipaux, en leur offrant les compétences nécessaires pour appliquer efficacement les principes d'aménagement du territoire dans leurs communes et contribuer à des environnements urbains plus inclusifs.

Le programme ICC a soutenu la participation de trois membres ICC à la deuxième phase du projet pilote : **Reggio d'Emilie** (Italie), **Vinnytsia** (Ukraine) et **Wrocław** (Pologne). Parmi les autres villes participantes figurent **Helsinki** (Finlande), **Helsingborg** (Suède), **La Haye** (Pays-Bas), **Rotterdam** (Pays-Bas), **Trenčín** (Slovaquie), **Cork** (Irlande) et **Kavala** (Grèce).

➤ *Les cités interculturelles à la Placemaking Week Europe 2024*

La *Placemaking Week Europe* est un festival annuel qui rassemble **500 spécialistes du placemaking**, urbanistes, élu·es et responsables locaux de toute l'Europe et au-delà. Le programme ICC a participé à la dernière édition en date, qui s'est tenue en septembre 2024 à Rotterdam. Trois membres ICC (Reggio d'Emilie, Wrocław et Vinnytsia), ainsi que le Secrétariat ICC ont pris part à cet événement dans le cadre du projet pilote de renforcement des capacités « Cities in Placemaking » (voir section précédente).



La *Placemaking week* s’articulait autour de quatre thèmes clés : **l’adaptation au changement climatique, la cohabitation avec l’eau, les pouvoirs locaux et la lutte pour l’espace, et la création d’un lieu et sa durabilité**. Le Secrétariat ICC a présenté les travaux du programme ICC lors d’une séance plénière qui a mis en évidence les stratégies de création de liens aux niveaux

individuel et collectif. Cette présentation alliait exemples pratiques et approches conceptuelles, traitant des problèmes communs à la création d’espaces et à l’intégration interculturelle. De manière générale, la participation ICC à la Semaine souligne leur volonté de promouvoir des environnements urbains inclusifs grâce à l’apprentissage collaboratif et à des pratiques innovantes.

b. Subventions interurbaines

Le programme de subventions interurbaines a été renouvelé afin d’encourager les villes membres à lancer des méthodologies et des projets innovants pour promouvoir l’égalité, l’avantage de la diversité, la participation et les interactions interculturelles significatives dans des sociétés plurielles. Le programme consistait à accorder des subventions à la suite d’un appel lancé en début d’année, qui mettait notamment l’accent sur la nécessité pour les villes d’unir leurs forces et de présenter des propositions associant plusieurs collectivités locales, du même pays ou de plusieurs pays, afin de permettre l’apprentissage par les pairs et la coopération nationale ou transfrontalière entre collectivités locales. En 2024, trois projets ont bénéficié de subventions interurbaines.

➤ *Le projet BRIDGE*

Le projet BRIDGE a associé les municipalités de **Ravenne** et de **Montesilvano**, toutes deux membres de « *Città del Dialogo* », le réseau italien des cités interculturelles (voir la partie qui lui est consacrée). Il visait à renforcer la capacité des collectivités locales à transférer leurs connaissances et leur expérience en matière de politiques interculturelles et de gestion de programmes d’accueil et d’intégration. Il était destiné à tester et à évaluer de nouvelles méthodologies à petite échelle avant une mise en œuvre plus large. Il visait également à sensibiliser la population en faisant appel à des groupes de mineur-es étrangers non accompagnés, favorisant ainsi une société plus informée, plus engagée et plus autonome.

Les principales activités comprenaient des visites d’étude. Ainsi, une visite de deux jours d’une ville à l’autre pendant le *Festival delle Culture* de Ravenne en mai 2024, à laquelle ont participé des responsables de la municipalité de Montesilvano et de jeunes migrant-es hébergés dans cette ville. En outre, de jeunes migrant-es de Ravenne ont participé aux *World Skate Games* en septembre 2024 à Montesilvano, ce qui leur a permis de partager leurs expériences et leurs points de vue avec des pairs d’horizons différents. Cela a renforcé ainsi la compréhension mutuelle des différentes cultures.



Une exposition de photographies de Chiara Fabbro, intitulée « [Along the Border](#) », sur les droits humains et les migrations dans les Balkans, a été organisée à Ravenne pendant le *Festival delle Culture*, puis accueillie pendant deux mois à Montesilvano. Ce projet a permis aux deux municipalités d'entamer une collaboration qui pourra être développée et renforcée à l'avenir.

➤ [Jeunes ambassadeurs et ambassadrices](#)

Le projet Jeunes ambassadeurs et ambassadrices a associé les villes de **Reykjavik (Islande)** et de **Wrocław (Pologne)** pour autonomiser les jeunes d'origine étrangère. Ces deux villes se sont de plus en plus diversifiées au cours des dix dernières années, ce qui a nécessité de changer la manière d'élaborer les politiques locales afin de favoriser l'émergence d'une société interculturelle qui valorise le respect de la diversité et les interactions significatives.

Dans ce contexte, le projet a porté sur la prise en considération des besoins des jeunes d'origine étrangère, souvent négligés, afin de promouvoir l'inclusion et la cohésion sociale là où ils vivent. Il s'agissait avant tout de renforcer le leadership de ces jeunes et de les sensibiliser à l'importance de manifester leur présence dans la vie publique.

Le projet s'est déroulé sur deux mois et demi, de mi-septembre à fin novembre 2024. Il a permis à **dix-neuf jeunes d'origine étrangère** de développer leurs compétences grâce à des ateliers et à des activités collaboratives. Le projet a abouti à l'élaboration de propositions pour les populations locales et les écoles, dont plusieurs ont été adoptées et mises en œuvre par l'administration locale, ce qui souligne la volonté de ces jeunes ambassadeurs et ambassadrices d'influer sur la politique de jeunesse dans leurs villes.

➤ [Brave Spaces](#)

Ce projet, mené en collaboration par les villes de **Leeds** et de **Camden au Royaume-Uni**, visait à lutter contre les rumeurs et les préjugés au sein de la population. L'initiative, qui s'est déroulée d'avril à novembre 2024, a porté sur l'organisation de rencontres « *Brave Space Café* », inspirées de bonnes pratiques de la ville de Botkyrka (Suède) et offrant un espace de libre débat sur des questions sociales sensibles.

La philosophie centrale de ce projet est que « *le langage a son importance* ». Les débats ont été organisés et préparés avec soin par les municipalités concernées afin de garantir le bon déroulement des discussions sur des sujets sensibles. Les villes de Camden et Leeds ont élaboré des lignes directrices précises pour ces débats. Elles ont défini les rencontres *Brave Space* comme un espace collectif où les différents parcours d'apprentissage sont reconnus et où les participant-es s'engagent dans un questionnement réfléchi et une écoute active.

Les séances organisées à Camden ont porté sur des questions telles que le racisme dans les communautés multiraciales, les mythes autour de la violence domestique, la sécurité au sein de la communauté LGBTI et la compréhension des personnes réfugiées et migrantes. Leeds a mis l'accent sur les questions liées aux personnes LGBTI, le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion de récits anti-migrant-es et pour faciliter des échanges constructifs au niveau local sur la différence.

Une collaboration internationale clé a été établie avec Bilbao, en Espagne, qui a présenté sa stratégie anti-rumeurs lors d'un séminaire en ligne auquel ont participé 40 participant-es des deux municipalités et du secteur associatif. Cet échange de connaissances a permis à Leeds et à Camden d'affiner leur approche méthodologique.

Le projet est devenu urgent à la suite des violentes émeutes sociales au Royaume-Uni, qui ont mis en évidence le besoin urgent de dialogue et de concorde entre les différents groupes communautaires. En créant des espaces de discussion sûrs, l'initiative visait à remettre en question les idées fausses, à réduire les tensions et, en fin de compte, à construire des environnements urbains plus inclusifs, où toutes les voix sont entendues et respectées.

c. Réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices du programme ICC

La réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices du programme ICC joue un rôle essentiel dans le développement du programme. Elle permet aux membres de faire part de leurs expériences, de traiter de nouveaux problèmes et de planifier ensemble les initiatives futures. Ces échanges sont essentiels pour renforcer le réseau ICC et affiner le modèle de politique d'intégration interculturelle afin qu'il réponde au mieux à l'évolution des besoins des diverses communautés urbaines.



Organisée en novembre 2024 à Braga et Vila Verde, au Portugal, elle a été l'occasion de discuter des problèmes et des solutions proposées et d'échanger des idées sur la manière d'améliorer le programme ICC. Les travaux du groupe consultatif du programme ICC ont été présentés aux participant-es, de même que les activités organisées par les réseaux nationaux et dans le cadre des subventions interurbaines, et une séance d'apprentissage entre pairs a été organisée pour permettre aux participant-es de partager leurs bonnes pratiques. Une séance de réflexion sur les priorités du programme ICC pour 2025, suivie d'un débat sur la réforme en cours de la composition du Réseau, a également été organisée. Enfin, les participant-es ont pu participer à deux ateliers portant respectivement sur la manière d'aider les villes à lutter contre la désinformation et de construire des récits alternatifs et de soutenir l'inclusion des Roms et des Gens du voyage³. Ces consultations annuelles sont fondamentales pour assurer le développement continu et efficace du programme ICC.

³ L'expression « Roms et Gens du voyage » est utilisée au Conseil de l'Europe pour englober la grande diversité des groupes concernés par les travaux de l'Organisation dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, Sinti/Manouches, Calé, Kaale, Romanichels, Boyash/Rudari ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les groupes orientaux (doms, Loms et Abdali) ; et d'autre part, les groupes tels que les Gens du voyage, les Yéniches et les populations désignées sous le terme administratif de « Gens du voyage », ainsi que les personnes qui s'identifient comme Tziganes. Ceci est une note explicative, et non une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

4. Coopération avec d'autres organisations internationales

➤ Académie pour l'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans les villes polonaises

En mars 2023, le programme ICC a lancé, en collaboration avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Union des métropoles polonaises (UMP), une Académie pour l'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans les villes polonaises. Ce projet pilote de 18 mois, qui s'est achevé en novembre 2024, visait à doter les collectivités locales polonaises des compétences nécessaires pour intégrer efficacement les personnes migrantes et réfugiées, notamment en réponse à l'afflux de réfugiés-és ukrainiens à la suite de l'agression militaire en cours de l'Ukraine par la Russie.

Dans le cadre de cette initiative, le programme ICC a contribué à l'organisation de dix cours complets destinés à 146 participant-es issus de treize villes polonaises, dont Lublin, Cracovie et Wrocław, membres ICC. Ces cours ont traité des aspects clés de l'inclusion tels que la création de partenariats multipartites, la lutte contre les violences sexistes, la promotion des compétences interculturelles et le développement de stratégies anti-rumeurs.

Dans le cadre de l'Académie, le programme ICC a organisé une formation de deux jours à la méthodologie anti-rumeurs à Wrocław en mai 2024. Cette formation comprenait des séances pratiques et théoriques et l'échange de bonnes pratiques. Les participant-es ont reçu des outils concrets, notamment des manuels récemment traduits en polonais, pour renforcer l'inclusion interculturelle dans leur ville. Au total, **22 participant-es venus de sept villes ont pris part à la formation**, ce qui souligne la nature collaborative de l'initiative.



Pour soutenir davantage l'inclusion interculturelle dans les villes polonaises, le programme ICC a également fait traduire plusieurs ressources clés en polonais en 2024. Il s'agit notamment du manuel anti-rumeurs et des deux manuels de formation aux compétences interculturelles, qui présentent les principes et concepts fondamentaux du modèle d'intégration interculturelle élaboré par le Conseil de l'Europe.

Au vu du succès de cette initiative, il est envisagé de réaliser des programmes similaires en 2025-2026 dans les pays baltes, ce qui montre le potentiel offert par la coopération internationale pour relever les défis mondiaux en matière de migration.

➤ Élaborer de nouveaux partenariats

En 2024, le programme a également cherché à élargir son réseau de partenaires en établissant ou en renforçant des contacts avec diverses organisations internationales, dont [l'International Dialogue Centre – KAICIID](#), [l'Assemblée des Régions d'Europe \(ARE\)](#), [l'Association nationale des villes et territoires accueillants \(ANVITA\)](#), le [Council of Local Authorities for International Relations \(CLAIR\)](#) au Japon et le [European Centre for Minority Issues \(ECMI\)](#). Ces partenariats pourraient renforcer l'effet du programme et promouvoir l'échange de bonnes pratiques en matière de développement urbain durable et de relations entre minorités et majorité.

Boîte à outils thématique

- [Manuel anti-rumeurs](#) (en polonais⁴)
- Manuel pour la conception d'une formation sur les compétences interculturelles (en polonais)
 - [Partie 1 – Partie 1 – Principes clés du modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe](#)
 - [Partie 2 – Concepts clés associés au modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe](#)

Les réseaux nationaux/régionaux ICC

Le programme ICC vise avant tout à renforcer les capacités de développer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies interculturelles au niveau local de manière durable et organique. Les réseaux nationaux servent de multiplicateurs, de facilitateurs et de dépositaires de savoir-faire au niveau national. Ils contribuent également à la diffusion et au développement de l'approche de l'inclusion interculturelle par la coopération entre pairs et la mise en œuvre de projets.

La coordination structurée des réseaux nationaux est bien établie en Italie, en Espagne, au Portugal, en Ukraine, au Québec et en Australie. Les réseaux italien, portugais et espagnol sont également partenaires de plusieurs projets financés par la Commission européenne pour promouvoir les principes de l'intégration interculturelle.

En 2024, le programme ICC a accordé des subventions annuelles aux réseaux **espagnol, italien et portugais** pour la réalisation de certains projets visant à promouvoir l'inclusion interculturelle dans les villes.

⁴ Le manuel anti-rumeurs est disponible dans huit autres langues sur la [page thématique](#) du site internet du programme des Cités interculturelles, tandis que le manuel pour la conception d'un cours de formation sur les compétences interculturelles est également disponible en français ([partie 1](#) et [partie 2](#)) et en anglais ([partie 1](#) et [partie 2](#)).

1. Italie - Città del dialogo

Le réseau italien des cités interculturelles a accueilli de nouvelles villes en 2024, avec l'adhésion de **Parme** et de **Portomaggiore**, portant à 32 le nombre total de villes membres du réseau. En 2024, la réunion annuelle de l'ICEI s'est tenue en octobre. Elle a réuni 28 représentant-es de douze municipalités italiennes. À travers ses villes, le réseau a continué à associer la population, en particulier les jeunes, à des initiatives interculturelles visant à développer et à promouvoir les valeurs et les comportements d'inclusion interculturelle et à lutter contre les discriminations.



En 2024, l'ICEI a effectué **trois visites** dans le cadre de ses initiatives interculturelles. La première visite a eu lieu en juin à Turin, suivie en septembre d'une visite à Reggio d'Emilie. Ces deux visites avaient pour but d'étudier les possibilités de collaboration. En octobre, l'ICEI s'est rendu à Portomaggiore, le dernier membre en date du réseau, pour évaluer son engagement en faveur de l'approche interculturelle.

En outre, l'ICEI a mis en œuvre **plusieurs projets de renforcement des capacités** afin d'offrir ses connaissances spécialisées aux villes du réseau italien.

Le réseau a également mis en œuvre plusieurs projets, dont certains financés par la Commission européenne, qui ont réuni plusieurs cités interculturelles au sein du réseau italien et à l'étranger.

- Le projet annuel du Réseau, financé d'avril à novembre 2024 par le programme ICC, a porté sur la participation des jeunes à la vie publique et a permis aux membres de renforcer leurs capacités sur les thèmes du sport en tant qu'outil d'inclusion interculturelle et de lutte contre la discrimination, qui a fait l'objet d'un webinaire en ligne, de l'inclusion des communautés roms et des Gens du voyage et de la lutte contre l'antitsiganisme, également sous la forme d'un webinaire en ligne, et de l'élaboration de contre-discours efficaces et de la lutte contre la désinformation, sous la forme d'un atelier en présentiel de deux jours.
- Le projet **CITIES - Cities Initiative Towards Inclusive and Equitable Societies**, élaboré par l'ICEI, qui a démarré le 21 mars 2024 par une réunion de lancement à Reggio d'Emilie, vise à promouvoir des sociétés inclusives et équitables grâce à un partenariat associant plusieurs membres italiens ICC (**Modène, Ravenne, Olbia et Casalecchio di Reno**) et l'Université de Modène et de Reggio d'Emilie (UNIMORE). Il collabore également avec d'autres importantes structures associées, comme le Bureau national contre la discrimination raciale (UNAR) et divers partenaires régionaux et internationaux. Il est destiné avant tout à aider les villes à élaborer des plans locaux de lutte contre la discrimination et à améliorer les services de prévention. Il comprend un volet expérimental axé sur la collecte de données relatives à la discrimination, en collaboration avec des établissements universitaires. Au troisième trimestre 2024, les principales activités ont consisté en une analyse de la situation visant à recenser les besoins de formation du personnel municipal et des membres des OSC, qui a permis d'analyser 521 questionnaires. L'Université de Modène et de Reggio d'Émilie a également évalué les outils

de collecte de données existants dans les villes partenaires et a rédigé un rapport sur leurs cadres de lutte contre la discrimination.

- Le projet ***Evolving Futures : Youth participation in EE24 and beyond***, financé par le Parlement européen, vise à renforcer la participation des jeunes citoyens et citoyennes à la définition des conceptions de l'avenir de l'Europe. Il a pour but premier de donner aux jeunes les moyens de jouer un rôle actif aux niveaux local et européen, favorisant ainsi une participation effective au développement de l'UE et une sensibilisation aux initiatives interculturelles et anti-discrimination.
 - Le projet, qui a adopté une approche interculturelle et inclusive parallèlement à la méthodologie de la pensée prospective, a mobilisé environ 120 jeunes dans trois villes italiennes : Modène, Venise/Mestre et Reggio d'Émilie. Parmi les principales activités figuraient des forums de jeunes au cours desquels les participant·es ont discuté de l'interculturalité et des droits, suivis d'ateliers de réflexion prospective qui les ont encouragés à imaginer l'avenir qu'ils ou elles souhaitent à travers des jeux de rôle.
 - Des événements publics dans chaque ville ont sensibilisé le grand public à la participation civique et ont culminé avec un événement final de deux jours à Milan, où les participant·es ont réfléchi à leurs expériences. Ce projet a été soutenu par une campagne de communication qui a réussi à toucher plus de 800 000 personnes par le biais des réseaux sociaux et d'autres plateformes, soulignant l'importance de la voix des jeunes pour bâtir l'Europe de demain.
- Le projet ***DIVERCITIES - Villes européennes pour la diversité et la participation***, lancé en mars 2023 afin de renforcer la diversité et la participation dans les villes européennes, a permis d'organiser des assemblées interculturelles dans huit villes partenaires en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce. L'initiative, qui a associé les acteurs locaux, a promu des outils démocratiques innovants qui permettent aux habitant·es de façonner les stratégies interculturelles locales. De nombreuses séances participatives ont été organisées, offrant aux habitant·es et aux organisations de la société civile des espaces sûrs pour discuter et élaborer des recommandations en matière de politiques interculturelles. Le projet s'est officiellement achevé le 30 juin 2024, après avoir amené avec succès des municipalités plusieurs pays à promouvoir le dialogue et la participation interculturels.
- Le projet ***#DiversaMente***, lancé en novembre 2022, est déployé dans cinq villes italiennes – **Milan, Montesilvano, Pontedera, Turin et Reggio d'Emilie** – dans le but de donner aux jeunes et aux milieux éducatifs les moyens de promouvoir des environnements inclusifs et interculturels. Pour atteindre ces objectifs, une campagne de sensibilisation a été lancée afin de mettre en évidence l'effet du langage employé sur la propagation des rumeurs et de la discrimination, et des ressources et supports de formation adaptés ont été diffusés pour soutenir les jeunes dans leurs actions de lutte contre la discrimination, avec notamment un kit de ressources anti-rumeurs, d'un ensemble de recommandations pour les animateurs de jeunesse et d'un manuel anti-rumeurs actuellement en cours d'élaboration. Le projet a permis de mener des recherches entre pairs pour recenser les cas de rumeurs et de discrimination dans des contextes propres à la jeunesse et de poursuivre son processus participatif de co-

conception de stratégies municipales pour lutter contre la discrimination des jeunes. En outre, il vise à donner aux jeunes militant-es les moyens d'influencer les politiques publiques et de promouvoir la diversité. De jeunes militant-es des cinq villes participantes s'engageront dans de « nouveaux domaines d'influence » pour renforcer leur rôle de moteurs du changement aux niveaux local et national en formant un réseau national de « jeunes anti-rumeurs » dont le rôle sera de co-concevoir des actions de plaidoyer à l'intention d'institutions et des campagnes de sensibilisation plus larges.

- Le projet **PAMI - Plan anti-discrimination pour la ville de Milan**, a permis de réaliser un programme de formation afin de renforcer les capacités du comité de pilotage de la municipalité sur les aspects de la lutte contre la discrimination. En outre, l'ICEI a aidé la ville de Milan à élaborer une version préliminaire du plan local d'anti-discrimination, qui doit être présenté au conseil municipal pour approbation au cours des prochains mois. Cette initiative vise à renforcer la sensibilisation et la mise en œuvre de mesures de lutte contre la discrimination au sein de la municipalité.
- Le projet **EPIC_IDEA - Favoriser la participation de la jeunesse au sein d'une société inclusive et plurielle**, qui a débuté le 1^{er} septembre 2024 et qui se déroulera sur deux ans, vise à renforcer la participation des jeunes à la création d'une société inclusive et plurielle. Dirigé par l'ICEI, il comprend un partenariat transnational d'organisations de la société civile d'Italie, d'Espagne, du Portugal et de Hongrie, dont ACI-Diversit, RPCI et la *UNITED for Intercultural Action Foundation*. Grâce à diverses activités, les jeunes seront encouragés à participer à des discussions sur l'avenir de l'Europe et à contribuer à un nouveau récit en faveur de l'Union européenne. L'objectif général est de donner aux jeunes les moyens de participer activement aux débats sur l'avenir de l'Europe tout en favorisant une société inclusive.

2. Portugal - Rede portuguesa cidades interculturais (RPCI)



« EPIC_IDEA »).

En 2024, **la ville de Porto** a rejoint le réseau portugais, portant à 18 le nombre de villes membres de ce réseau. Créée en 2021 pour soutenir le réseau, la coopérative RPCI a participé à la mise en œuvre de quatre projets en 2024 : un projet cofinancé par le programme ICC (« Écoles interculturelles ») et trois financés par la Commission européenne (« NET-IDEA », « DiverCities » et

- Le projet « **Écoles interculturelles** » (*Escolas Interculturais*) était une initiative annuelle qui s'est étendue d'avril à novembre 2024, dans le cadre des subventions annuelles du programme ICC. Il couvrait dix-sept municipalités du réseau national. Les villes de **Lisbonne**, d'**Oeiras**, de **Barcelos** et de **Paranhos** ont été particulièrement impliquées dans la gestion de ce programme, qui visait avant tout à promouvoir des initiatives de sensibilisation interculturelle dans les établissements d'enseignement, en y associant les autorités municipales, les jeunes, les familles et les enfants. Le projet a favorisé une perspective interculturelle en milieu éducatif en offrant des possibilités d'apprentissage aux enseignant-es, au personnel non enseignant et aux

partenaires scolaires. Il s'agissait notamment de développer les compétences interculturelles et d'encourager la réflexion sur les pratiques éducatives.

- **NET-IDEA** est un projet financé par l'UE auquel participent trois villes portugaises (**Vila Verde, Braga et Santa Maria da Feira**). En tant que partenaire du projet, le RPCI est chargé de concevoir et de tester la formation aux compétences interculturelles dans toutes les villes cibles et de promouvoir des communautés de pratique (CdP) aux niveaux international et national. Au début de 2024, les activités ont porté sur les activités finales locales de sensibilisation avec les jeunes des villes portugaises participantes. Des ateliers PhotoVoice ont été organisés dans les trois villes avec une soixantaine de jeunes, dont les portraits ont été réalisés. Leurs photos et portraits ont été présentés dans le cadre de trois expositions locales (une dans chaque ville). L'événement final du projet NET-IDEA a eu lieu en avril 2024 en Suède.

- **DiverCities** est un projet financé à l'échelle européenne et coordonné par l'ICEI, qui a associé des villes d'Espagne, d'Italie et de Grèce pour l'élaboration de modèles innovants de participation interculturelle. À Loures, au Portugal, deux assemblées communautaires ont eu lieu en avril et en mai 2024, auxquelles ont participé plus de 40 personnes du quartier d'Apelação. Un



projet local de rénovation de jardins a abouti à une inauguration communautaire, suivie par un atelier participatif auquel ont assisté des représentant-es de quatre villes portugaises. Le projet a été complété par une campagne médiatique ciblée, comprenant une mobilisation sur les réseaux sociaux et un épisode de podcast. Il s'est achevé le 30 juin 2024.

- **EPIC_IDEA** est un projet financé au niveau européen et coordonné par l'ICEI. Il repose sur des partenariats stratégiques avec le RPCI, RECI et UNITED de Hongrie et associe trois villes portugaises – Cascais, Vila Verde et Santa Maria da Feira – aux côtés du *Clube Intercultural Europeu* en tant que partenaire non financier. L'initiative vise à promouvoir la participation et l'implication des jeunes pour l'avenir de l'Union européenne. L'année 2024 a été marquée par la mise en place de la convention de subvention et la préparation minutieuse de la réunion de lancement à Fuenlabrada en Espagne, qui a associé de manière stratégique des responsables municipaux, des jeunes et des animateurs socio-éducatifs afin de créer des voies significatives pour la participation des jeunes à la construction de l'Europe de demain.

Enfin, **cinq nouveaux épisodes du podcast Portugal Plural** (lancé en 2022) ont été enregistrés : ils portent sur les thèmes « [Jeunesse, interculturelité et inclusion](#) », « [Divercities - Villes européennes pour la diversité et la participation](#) », « [Écoles interculturelles : bâtir la diversité et lutter contre le racisme](#) », « [Renforcer l'identité africaine et l'inclusion dans les écoles portugaises](#) » et « [Éducation et inclusion : le rôle de la médiation interculturelle dans le cadre scolaire](#) ». Ils sont disponibles sur Spotify.

3. Espagne – Ciudades interculturales

Le Réseau espagnol des cités interculturelles (RECI) a vu le nombre de ses membres augmenter en 2024 avec l'adhésion de la ville de **Pampelune**. À l'instar des membres italiens et portugais, les villes du réseau espagnol ont participé à des initiatives nationales et transnationales sur l'interculturalité et les questions connexes. **Castelló de la Plana**, **Logroño** et **Saragosse** ont été partenaires du projet DiverCities (qui s'est achevé en juin 2024), tandis que **Bilbao**, **Tenerife**, **Castelló de la Plana**, **Donostia** et **Barcelone** ont participé au projet NET-IDEA (qui s'est achevé en avril 2024).

En 2024, le réseau RECI a mené de multiples activités grâce aux subventions annuelles ICC, notamment :

- **Des réunions :** Le réseau RECI a organisé deux réunions en 2024. La première a eu lieu en avril à Saragosse, avec 17 territoires représentés et plus de 40 participant·es. Elle a été suivie par une réunion virtuelle en juin avec dix-neuf participant·es, qui a porté sur le développement du réseau, les tâches des groupes de travail et l'échange d'initiatives municipales. La seconde réunion physique a eu lieu en novembre à Donostia–Saint-Sébastien et a été particulièrement remarquable. Elle était consacrée à l'interculturalité dans les contextes éducatifs et culturels, avec des interventions de différentes villes du réseau RECI et un aperçu global du Cadre stratégique pour la citoyenneté et l'inclusion contre le racisme et la xénophobie.
- **Des visites d'étude :** Suivant le modèle de visites d'experts ICC, le réseau RECI a effectué deux visites dans des villes nouvellement intégrées. En juillet, une visite d'experts a permis d'étudier à Santander le Bureau pour l'intégration et la coopération sociales de la ville ainsi que des projets éducatifs innovants. Ensuite, en octobre, une visite institutionnelle à Pampelune a permis de mieux comprendre l'engagement de la ville en faveur de la perspective interculturelle.
- **Stratégie anti-rumeurs :**
 - La ville de Donostia/Saint-Sébastien a accueilli une réunion sur la lutte anti-rumeurs en novembre 2024. Elle a attiré plus de 40 participant·es venus de 17 régions, y compris des villes membres et non membres du réseau RECI. La réunion a été marquée par une étude approfondie des stratégies anti-rumeurs et de leur mise en œuvre dans différents contextes. Les participant·es ont procédé à une analyse globale des stratégies anti-rumeurs existantes, en les classant en quatre niveaux distincts : celles qui sont bien établies, celles qui sont bien établies mais encore fragiles, celles qui sont mises en œuvre sans réseau stable et celles qui en sont à leurs débuts.
 - Reconnaissant la nécessité de disposer de ressources actualisées, le réseau a commencé à compiler de nouveaux exemples et des bonnes pratiques en utilisant le modèle de bonnes pratiques ICC. Un groupe de travail spécifique sur les stratégies anti-rumeurs a été créé dans le cadre du RECI, dans le but principal de systématiser les expériences et de remédier à l'application inégale des stratégies anti-rumeurs d'un territoire à l'autre.

- **Autres initiatives** : le réseau RECI a élaboré un produit promotionnel, une [vidéo](#), pour mieux faire connaître l'approche interculturelle. Deux dialogues du réseau ont également été organisés sur des questions importantes telles que la ségrégation urbaine et la réglementation des migrations. Le réseau a également poursuivi ses travaux sur les récits interculturels, en élaborant des documents consacrés notamment à « La jeunesse et l'interculturalité » et un guide de stratégie de communication.
- Le réseau RECI a également poursuivi ses actions par le biais de divers groupes de travail, en s'intéressant notamment aux récits interculturels. Deux documents clés ont été élaborés en 2024 :
 - Un document intitulé [Youth and Interculturality: an approach through visual and written narratives](#). Cette étude examine l'utilisation des illustrations comme outil pour créer des récits, sensibiliser et favoriser le respect de la diversité culturelle parmi les jeunes. Elle donne des recommandations aux villes sur la manière d'associer les jeunes par le biais de récits visuels pour expliquer et diffuser l'approche interculturelle.
 - Un résumé du guide [Designing a communication strategy in intercultural cities](#). Cette version condensée vise à rendre le guide plus accessible à différents publics cibles, notamment aux équipes de communication des conseils municipaux.

4. [Ukraine - ICC-UA](#)

Le Réseau des cités interculturelles d'Ukraine (*Mereja Interkulturnykh Mist Ukraïny* - ICC-UA) a fait preuve d'une résilience et d'un engagement remarquables en faveur du dialogue interculturel en 2024, en naviguant dans les complexités du conflit en cours tout en continuant de mettre l'accent sur le développement communautaire et la solidarité.

Les représentant-es des villes ICC-UA (en particulier la ville de Vinnytsia) ont continué à participer activement à **l'initiative Placemaking Europe**, tandis que le réseau a continué de tirer parti d'approches créatives telles que l'art-thérapie, les ateliers de musique et les projets de préservation culturelle pour soutenir et intégrer les populations déplacées et locales. En outre, **le partenariat fructueux ICC-UA avec la ville interculturelle de Stavanger, en Norvège, s'est poursuivi en 2024**. Ce soutien a permis de mettre en place diverses initiatives interculturelles locales répondant aux besoins les plus urgents de diverses communautés au sein de villes ukrainiennes.

En 2024, l'ICC-UA a organisé deux réunions pour traiter les problèmes rencontrés par ses villes membres et planifier l'avenir. La première réunion, qui s'est tenue en mars, a rassemblé les coordinateurs et coordinatrices locaux ICC afin de définir une stratégie globale pour répondre aux besoins des diverses communautés urbaines. La réunion a permis de faire le point sur les réalisations de 2023, de débattre d'initiatives mondiales et de planifier de futures actions de collaboration. La seconde réunion, qui s'est tenue en ligne en juillet, a réuni des représentant-es de Stavanger, en Norvège. Elle a porté sur les problèmes actuels auxquels sont confrontées les villes ukrainiennes, en particulier celles qui sont situées près de la frontière russe. Elle a souligné la nécessité d'une aide

internationale continue et a permis aux représentant-es de l'ICC-UA de faire le point sur la situation actuelle en Ukraine.

L'ICC-UA a participé à une table ronde internationale en mars 2024. L'événement, intitulé « [L'éducation dans la langue officielle et les langues des populations autochtones et des minorités nationales en Ukraine](#) », a été organisé par le ministère ukrainien de l'Éducation et des Sciences en collaboration avec l'Union européenne et le Conseil de l'Europe dans le cadre du projet « [Soutenir la mise en œuvre des normes européennes sur la lutte contre la discrimination et les droits des minorités nationales en Ukraine](#) ». La table ronde a réuni plus de 130 participant-es, dont des représentant-es d'écoles, d'établissements d'enseignement, de minorités nationales et d'ambassades. En outre, de jeunes représentant-es des villes de l'ICC-UA ont poursuivi leur participation au projet NET-IDEA, en contribuant au Manifeste européen de la jeunesse contre les rumeurs et en s'engageant dans un dialogue interculturel.

Avec le soutien de Stavanger, membre ICC de Norvège, plusieurs projets ont été élaborés en 2024 pour répondre aux besoins des différentes communautés touchées par le conflit en cours :

- « **Devenir autonome par l'expression créatrice** » et « **Si différents/si proches** », tous deux axés sur l'art-thérapie et les ateliers de rétablissement visant à aider les populations déplacées, en particulier les enfants. À Pavlohrad, le projet « **Si différents/si proches** » est mis en œuvre par le Musée d'histoire et des traditions locales, le Système centralisé des bibliothèques de la ville et l'École des arts, afin de réunir des habitant-es de diverses origines culturelles.
- Le « **Pôle de lancement pour jeter des ponts** » s'appuie sur un programme précédent, offrant des ressources et des formations aux personnes qui ont perdu leur emploi en raison de la guerre, afin de les aider à créer leur entreprise et à retrouver leur indépendance économique.
- « **Harmonies pour guérir** » utilise la musicothérapie afin de faciliter la guérison émotionnelle et réduire les traumatismes chez les enfants et les adultes, tandis que les « **Ateliers de résilience artistique** » utilisent l'art et l'artisanat comme outils thérapeutiques pour favoriser les liens communautaires et célébrer la diversité du patrimoine culturel.
- Le projet « **Les fils culturels de l'unité** » vise à préserver et à mettre en valeur les cultures locales et nationales et à renforcer la cohésion sociale entre les personnes déplacées et les habitant-es.
- En outre, la « **Série sur l'intégration et l'autonomisation des communautés** » propose des ateliers d'art-thérapie et d'éducation culturelle afin d'intégrer les personnes déplacées et les populations locales tout en préservant le patrimoine culturel et en offrant une aide psychologique.
- Une série d'événements visent à renforcer les compétences interculturelles des habitant-es, notamment le Puzzle et le quiz interculturel « **Différents, mais unis !** » destiné à découvrir les traditions mondiales. Les enfants participent à des master classes et à des jeux qui favorisent la compréhension des différentes cultures. Le projet a abouti à une exposition intitulée « La beauté de la diversité », qui présente des œuvres d'art réalisées par des élèves des écoles locales.
- À Lutsk, des initiatives telles que la tournée « **Lutsk, l'Européenne** » et l'exposition en plein air « **Lutsk l'interculturelle** » ont réuni de jeunes artistes venus d'horizons différents pour créer des œuvres reflétant le patrimoine multiculturel de la ville.

- En outre, Vinnytsia a lancé le projet « ***Force de l'esprit : soutien psychologique aux anciens combattants*** » afin d'apporter un soutien psychologique et une aide à la réadaptation aux anciens combattants blessés. Collectivement, ces initiatives visent à favoriser le dialogue interculturel, à promouvoir la cohésion sociale et à soutenir le rétablissement au sein des populations touchées.

Malgré les problèmes soulevés par le conflit en cours, l'ICC-UA a étudié les possibilités de collaboration avec le Réseau italien des villes interculturelles (ICEI) et a continué à participer aux enquêtes globales ICC.

5. Australie – ICANN

Le réseau national australien des cités interculturelles (ICANN), créé en 2022, comprend trois membres – [Ballarat](#) et [Melton](#) (Victoria) et [Salisbury](#) (Australie méridionale) –, toutes pleinement intégrées au réseau international.

L'ICANN a adopté une double stratégie de communication à destination des villes intéressées et de webinaires. Ces derniers, destinés aux responsables municipaux mais accessibles au grand public, ont mis en avant la contribution de l'approche interculturelle à la politique de diversité, en s'appuyant sur l'expérience du réseau ICC et en mettant en lumière les bonnes pratiques des villes australiennes.

En 2024, l'ICANN a continué de travailler avec des chercheur·euses des Universités de Swinburne, d'Adélaïde et de Monash. Ainsi, les travaux en cours sont une étude *internationale comparée des cités interculturelles* et un webinaire en septembre avec près d'une centaine de participant·es sur les stratégies interculturelles visant à renforcer le multiculturalisme de l'Australie avec le Dr Bulent Hass Dellal, Président de la [Multicultural Framework Review](#), commanditée par le gouvernement fédéral. En juin, un autre webinaire a porté sur la promotion des échanges mondiaux à partir des centres commerciaux locaux, en collaboration avec les villes de Melton et d'Oslo.

En prévision de 2025, l'ICANN prévoit de poursuivre ses actions de recrutement et de sensibilisation par le biais d'actions de proximité et de webinaires. Il a également l'intention d'organiser un symposium sur l'interculturalité au niveau des autorités provinciale et du gouvernement national, et d'accueillir une délégation de la préfecture de Shizuoka, au Japon, membre ICC, afin de partager des connaissances sur l'interculturalité.

6. Québec – RÉMIRI

En 2024, le Réseau des municipalités en immigration et en relations interculturelles (RÉMIRI) a connu son expansion la plus importante depuis sa création en 2015. Il a accueilli deux nouveaux membres, la **municipalité des Îles-de-la-Madeleine** et **Saint-Jean-sur-Richelieu**, ainsi que huit nouvelles municipalités régionales de comté (MRC)⁵ : **L'Assomption, Arthabaska, Charlevoix, La Mitis, Des Moulins, Pierre de Saurel, Rouville** et **Vaudreuil-Soulanges**. En outre, trois villes qui faisaient déjà

⁵ Structures administratives qui assurent la gestion régionale de petites municipalités regroupées en communautés supralocales.

partie du RÉMIRI ont annoncé leur intention de rejoindre le réseau international du programme ICC et trois autres membres ont manifesté leur intention de mettre en place l'index ICC et ont inscrit cette initiative dans leurs prochains plans d'action.

Tout au long de l'année 2024, le RÉMIRI a montré qu'il entendait véritablement favoriser les relations interculturelles et soutenir les initiatives en matière d'immigration dans les municipalités du Québec par le biais d'une série d'activités et d'initiatives. Il a organisé trois réunions au cours de l'année : une réunion virtuelle en février, une réunion en présentiel en juin à Québec et une autre réunion virtuelle en août. Ces réunions ont permis de discuter de thèmes tels que la collaboration potentielle avec un réseau pancanadien de responsables municipaux, les présentations de rapports sur les programmes de financement conclus avec le ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de la Francisation du Québec (MIFI) et les stratégies de diffusion des rapports liés aux accords ministériels.

Les groupes de travail thématiques du RÉMIRI ont réalisé des progrès significatifs sur divers projets. Le Groupe de travail régional sur l'enracinement a élaboré un guide à l'intention des agents de recrutement internationaux travaillant au sein des municipalités. Le Groupe de travail sur la prévention des incendies et la sécurité a analysé des situations interculturelles et créé des outils d'aide à la décision pour les pompiers et les agents de prévention. Parallèlement, le Groupe de travail sur les stratégies de lutte contre les rumeurs a commencé à planifier des actions pour 2025, la ville de Sherbrooke s'appêtant à mettre en œuvre la première stratégie anti-rumeurs au Québec.

Les membres du RÉMIRI se sont également engagés dans plusieurs projets collaboratifs visant à améliorer les politiques d'intégration et d'inclusion. Il s'agissait notamment d'élaborer un guide des villes inclusives avec la Fondation canadienne des relations raciales, d'organiser un atelier sur la diversité et l'inclusion avec l'Union des municipalités du Québec, de réaliser une étude des guides d'accueil municipaux au Québec, de contribuer au projet de livre « Les cités interculturelles hors d'Europe » (qui sera publié en 2026) et de soutenir une recherche doctorale axée sur les stratégies anti-rumeurs à Sherbrooke.

L'action principale du réseau pour 2024 a été l'élaboration d'un rapport global sur les accords de financement conclus avec le MIFI, en mettant spécifiquement l'accent sur le Programme d'appui aux collectivités (PAC). Après des mois de consultation, le RÉMIRI a recensé les problèmes auxquels sont confrontés les professionnels municipaux et proposé des solutions constructives. Le rapport a été finalisé et soumis au MIFI en décembre 2024.

Enfin, en 2024, le RÉMIRI a officialisé sa participation au réseau canadien des municipalités contre le racisme et pour l'égalité des genres et a établi une collaboration avec le ministère de l'Immigration et l'Union des municipalités du Québec sur les accords de programme de soutien aux collectivités.

7. Le réseau de régions interculturelles



Depuis 2020, le programme ICC offre des conseils et des connaissances spécialisées pour le développement du réseau des régions interculturelles, mis en place sous la coordination de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE). Dans le cadre de ce soutien, le programme ICC est membre du comité consultatif du projet triennal de l'ARE « [EU-Belong](#) », qui comprend dix collectivités régionales de sept pays européens : la Catalogne, la Navarre (Espagne), la Poméranie, la Grande-Pologne (Pologne), l'Émilie-Romagne (Italie), le Conseil du comté de Donegal (Irlande), l'Arad, le Timis (Roumanie), le Land de Salzbourg (Autriche), le Leipzig/Aufbauwerk (Allemagne) et le Västra Götaland (Suède). Le projet, qui est inspiré d'ICC, vise à améliorer l'intégration socio-économique et le sentiment d'appartenance des personnes migrantes par le développement et la mise en œuvre de stratégies d'intégration interculturelle dans les régions européennes. En septembre 2024, les dix collectivités régionales associées présenteront les résultats de leurs travaux dans la publication [Building Inclusive Societies: Regional Strategies for Intercultural Integration](#), disponible en anglais et en polonais. Pour marquer la fin du projet, un événement de clôture se tiendra en mars 2025 à Strasbourg.

Projets conjoints Conseil de l'Europe-UE réalisés par l'Unité inclusion interculturelle

Les projets conjoints UE-Conseil de l'Europe présentés ci-dessous montrent comment l'approche et les outils élaborés et expérimentés dans le cadre du programme ICC ont été utilisés pour faire progresser l'inclusion interculturelle et sa gouvernance multiniveaux dans les États membres du Conseil de l'Europe.

a. Intégration interculturelle à Chypre

Le projet [Renforcer les structures et les politiques d'intégration interculturelle à Chypre](#), qui s'est déroulé d'octobre 2023 à décembre 2024, s'est appuyé sur les réalisations de celui qui l'a précédé, le projet « [Créer des structures d'intégration interculturelle à Chypre](#) ». Cofinancé par l'Union européenne, le projet visait à soutenir les cinq réseaux interculturels régionaux établis dans les districts de [Famagouste](#), de [Larnaca](#), de [Limassol](#), de [Nicosie](#) et de [Paphos](#) pour la mise en œuvre des activités de leurs stratégies et de leurs plans d'action interculturels. Ces réseaux ont poursuivi la mise en œuvre de ces plans d'action et stratégies qu'ils ont élaborés avec soin en s'appuyant sur l'analyse de l'Index des cités interculturelles et des priorités des collectivités locales.





Tout au long de l'année 2024, une série complète d'activités de renforcement des capacités a été organisée. En janvier, une [évaluation des besoins et un stage de formation](#) sur les compétences interculturelles organisés à Nicosie, avec des représentant-es de divers ministères et organismes nationaux, ont été l'occasion de discuter des problèmes actuels de l'intégration interculturelle à Chypre et de proposer des solutions en matière

de formation et de politique.

Un webinaire a ensuite été organisé en juin pour présenter la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et ses recommandations pour Chypre. Dans la foulée, [une visite d'étude](#) a été organisée à Madrid, en juin, pour permettre aux représentant-es chypriotes d'observer de près les politiques espagnoles d'inclusion interculturelle. Grâce à cette expérience, les participant-es ont acquis de précieuses connaissances sur l'élaboration de stratégies d'intégration et la formation des fonctionnaires à la diversité, connaissances qu'ils ont ensuite pu adapter au contexte chypriote.



En septembre, des [ateliers sur la méthodologie anti-rumeurs](#) ont été organisés à Paphos, à Famagouste et à Nicosie. Ils ont été spécialement conçus pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés et ont fourni aux participant-es des outils pratiques pour aborder ces questions dans leurs collectivités.

Pour conclure les activités de l'année, une [série de séances de formation en ligne](#) sur les compétences interculturelles a été organisée en octobre, sur des thèmes tels que la communication interculturelle et la conception de stratégies.



Le projet a également permis de réaliser [trois publications détaillées](#) en anglais visant à faciliter l'intégration des personnes réfugiées et des demandeurs et demandeuses d'asile sur le marché du travail chypriote : un [manuel à l'attention des employeurs sur l'emploi des réfugié-es et des demandeurs et demandeuses d'asile](#), un [manuel à l'attention des réfugié-es et des demandeurs et demandeuses d'asile sur le travail à Chypre](#), et un [petit guide sur le travail à Chypre à l'attention des réfugié-es et des demandeurs et demandeuses d'asile](#). Ces ressources, les premières du genre, donnent des conseils détaillés sur le droit du travail chypriote à l'attention des personnes réfugiées et des demandeurs et demandeuses d'asile, ainsi que des employeurs potentiels.



Lors de la [dernière conférence de bilan](#) en décembre, à Nicosie, les services du vice-ministre de la Migration et de la Protection internationale de Chypre ont annoncé que des crédits structurels seraient alloués en 2025 pour continuer de soutenir le travail des réseaux interculturels régionaux mis en place par le projet. Ils ont également annoncé des plans visant à intégrer dans la stratégie nationale d'intégration une plateforme pour l'intégration à plusieurs niveaux et impliquant diverses parties prenantes, qui sera élaborée au début de 2025.

b. Concevoir une approche de l'intégration inclusive en Finlande

Le projet conjoint « [Concevoir une approche de l'intégration inclusive en Finlande](#) », qui a été lancé en septembre 2022, se poursuivra jusqu'en mars 2025. Cette initiative, qui est mise en œuvre par l'unité Inclusion interculturelle et la Direction générale de la Commission européenne pour le soutien aux réformes structurelles, en coopération avec le ministère finlandais de la Justice, vise à aider la Finlande à élaborer une approche innovante de l'intégration, en s'appuyant sur le concept finlandais de [bonnes relations](#) et sur la méthodologie d'intégration des Cités interculturelles.

Le projet associe actuellement sept municipalités finlandaises : [Hämeenlinna](#), [Kuopio](#), [Oulu](#) (depuis le mois d'[août 2024](#)), [Tampere](#), [Turku](#), [Vaasa](#) et [Vantaa](#). Depuis sa création, des étapes décisives ont été franchies. Cinq rapports sur l'Index ont été publiés en 2024 (disponibles sur le [site web du programme des Cités interculturelles](#)), des groupes locaux d'élaboration des politiques ont été créés et des stratégies d'intégration sur mesure ont été élaborées. Les [visites d'experts](#) dans cinq municipalités ont montré que les rapports et les recommandations de l'Index sont très bien accueillis, les municipalités les intégrant activement dans leurs stratégies locales et leur planification future.

Plusieurs rapports clés ont été publiés, notamment un [rapport](#) de lancement cartographiant les politiques d'intégration existantes en Finlande (disponible en [finnois](#) et en [anglais](#)) et un examen des pratiques actuelles en matière de gouvernance multinationale (disponible en [anglais](#)). Le projet a également généré une multitude de ressources traduites et adaptées en 2024, notamment le Guide pas-à-pas de la cité interculturelle, traduit en [finnois](#) et en [suédois](#), le « [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) » et le « [Manuel anti-rumeurs](#) ».



Le projet prévoit également la traduction et l'adaptation de documents et d'outils politiques fusionnant les concepts de bonnes relations et d'intégration interculturelle. À cet égard, les notes d'orientation ICC sur la [participation publique et la discrimination systémique](#), [l'identification et la prévention de la discrimination systémique au niveau local](#) ainsi que le [test de citoyenneté interculturelle](#) ont été traduits en finnois.



Tout au long de l'année 2024, le projet a permis de mener une série d'activités de formation complètes pour les municipalités finlandaises participantes. En mars, une [formation de deux jours aux médias et à la communication](#) organisée à Helsinki a permis aux participant-es de mieux promouvoir des messages efficaces sur l'intégration interculturelle. Elle a été suivie en avril d'une [visite d'étude au Portugal](#), qui a permis aux fonctionnaires finlandais-es d'acquérir de précieuses connaissances sur la gouvernance multiniveaux et les pratiques d'intégration interculturelle, facilitant ainsi

l'échange de connaissances avec leurs homologues portugais-es. En novembre, une journée de [formation sur les données relatives à l'égalité et à la prévention systémique de la discrimination](#) a été organisée à Helsinki, renforçant ainsi la capacité des municipalités de traiter ces questions essentielles. Tout au long de ces différentes initiatives de renforcement des capacités, les participant-es ont fait part de retours d'information positifs et ont souligné le succès du projet dans la promotion de l'apprentissage mutuel et le développement de compétences pratiques en matière d'intégration interculturelle.

Trois documents importants sont en cours d'élaboration et devraient être achevés au début de 2025 : un plan directeur pour une gouvernance multiniveaux de l'intégration inclusive et des bonnes relations en Finlande, un guide pratique à l'intention des municipalités finlandaises sur la lutte contre la discrimination, son identification et sa prévention, et un guide à l'intention des municipalités finlandaises sur la gouvernance multiniveaux et la coopération multisectorielle pour promouvoir l'intégration et les relations entre les populations. En outre, les traductions finlandaises de deux documents existants sont en cours : le manuel [Cités interculturelles: Manuel sur la police de proximité](#) et le guide [À la recherche d'une véritable égalité: Guide pratique de lutte contre la discrimination à l'intention des municipalités finlandaises](#), titre officiel du guide pratique susmentionné à l'intention des municipalités finlandaises pour lutter contre la discrimination, l'identifier et la prévenir.

Transposer l'approche interculturelle au niveau national

Le programme ICC et les villes membres sont pleinement intégrés aux travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe par le biais de leur participation au Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT). Cela permet d'aider les États membres à surmonter les difficultés soulevées par la diversité, la complexité et la fragmentation des compétences institutionnelles en matière d'immigration et d'intégration et de garantir la cohérence et la complémentarité des politiques, en s'appuyant sur le transfert des innovations et des bonnes pratiques du niveau local vers les niveaux régional et national, et inversement.

1. Travaux de l'ADI-INT

Les travaux du Conseil de l'Europe sur l'intégration interculturelle ont été prolongés en 2020 par la création du Groupe de travail sur l'intégration interculturelle (GT-ADI-INT), qui a élaboré un [modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#). Ce modèle donne des orientations pour l'élaboration de politiques inclusives par le biais d'une gouvernance multiniveaux, ce qui a conduit en 2022 à l'adoption de la Recommandation [CM/Rec\(2022\)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#). Le Comité d'experts sur l'inclusion interculturelle (ADI-INT) a ensuite repris ce travail et réalisé plusieurs outils pour mettre en œuvre la Recommandation au cours de son mandat 2022-2023, avec notamment une [étude de faisabilité sur les stratégies globales d'inclusion](#) et un programme modèle de renforcement des capacités, ainsi que trois outils : un [manuel sur la conception de formations sur la compétence interculturelle](#), un [manuel de formation sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique](#) et un [Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance multiniveaux](#).

En décembre 2023, à la suite de l'adoption du nouveau [mandat de l'ADI-INT pour la période 2024-2027](#), les membres du comité pour le premier exercice biennal 2024-2025 ont été désigné-es par le CDADI, à savoir les villes membres ICC de Bilbao (Espagne), de Bradford (Royaume-Uni), de Bursa-Osmangazi (Turquie), de Fuenlabrada (Espagne), de Lublin (Pologne), de Reggio d'Emilie (Italie), de Reykjavik (Islande) et de Riga (Lettonie) pour le niveau local, ainsi que Neuchâtel (Suisse) et la Catalogne (Espagne) pour le niveau régional⁶. À la fin du mois de mai 2024, Strasbourg a remplacé Bradford en tant que nouveau membre de l'ADI-INT. Lors de sa 5^e réunion en mai 2024 (la première depuis l'adoption du nouveau mandat), le comité a élu les représentant-es de l'Espagne et de la Pologne respectivement à sa présidence et à sa vice-présidence et a nommé le représentant de la République et Canton de Neuchâtel (Suisse) comme rapporteur pour l'égalité de genre.

Dans le cadre de ses objectifs pour 2026-2027, le comité ADI-INT a réalisé des progrès significatifs sur plusieurs initiatives clés tout au long de l'année 2024. Il a travaillé à l'élaboration d'un document d'orientation sur les stratégies d'inclusion dans les domaines relevant de la responsabilité du CDADI et à la réalisation d'un outil d'auto-évaluation de la gouvernance multiniveaux pour l'inclusion interculturelle. Afin de garantir la pertinence de l'outil, un groupe pilote a été mis en place pour faire un retour d'information sur son développement. Ce groupe s'est réuni à trois reprises en 2024.

2. Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle

À la suite de la décision prise par l'ADI-INT lors de sa première réunion de juin 2022, un [recueil détaillé de bonnes pratiques](#) a été élaboré pour soutenir les stratégies d'intégration interculturelle. Ce recueil, qui répond au besoin de conseils pratiques pour la mise en œuvre de politiques interculturelles, a été conçu comme une ressource stratégique pour les instances décisionnaires et les spécialistes aux niveaux national, régional et local. Les pratiques sont organisées en domaines clés, notamment l'égalité, la reconnaissance de la diversité, la citoyenneté active et la gouvernance multiniveaux, tout

⁶ La liste des membres est disponible sur le lien suivant : [https://www.coe.int/fr/web/committee-of-experts-on-intercultural-integration-of-migrants/adi-int-composition#%22115689108%22:\[0\]](https://www.coe.int/fr/web/committee-of-experts-on-intercultural-integration-of-migrants/adi-int-composition#%22115689108%22:[0]).

en tenant compte de la nature interconnectée de ces principes. Les pratiques recueillies entre novembre 2022 et juin 2023 ont été complétées par des mises à jour et de nouvelles pratiques en octobre 2024. Lors de sa dixième réunion, le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a adopté la version mise à jour du recueil, qui sera publiée en 2025.

Boîte à outils thématique

- [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 du Comité des Ministres aux États membres sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#) | adoptée le 6 avril 2022 par le Comité des Ministres lors de la 1431^e réunion des Délégués des Ministres (+ [version en finnois](#) + [version en grec](#) + [version en japonais](#) + [version en espagnol](#))
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) (+ versions dans les langues suivantes : [anglais](#) ; [espagnol](#) (Espagne) ; [espagnol](#) (Mexique) ; [finnois](#) ; [grec](#) ; [italien](#) ; [polonais](#) ; [roumain](#) ; [slovaque](#) ; [ukrainien](#))
- [Programme de renforcement des capacités et outils pour l'intégration des personnes migrantes](#)
- [Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle](#)
- [Manuel de formation sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique](#)
- [Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance multiniveaux](#)
- [Étude de faisabilité concernant un nouvel instrument éventuel sur les stratégies globales d'inclusion](#)

Développement stratégique

1. Évaluation du programme ICC

Afin de favoriser le développement stratégique du programme ICC, le Secrétariat a commandé une évaluation externe indépendante de ses services et de ses outils portant sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'impact et de durabilité. L'évaluation a été menée d'avril à septembre 2022 et a couvert la période 2016-2022. L'objectif général était de repérer les domaines dans lesquels le programme doit être amélioré et affiné. Cette démarche a été jugée nécessaire au vu de l'augmentation continue du nombre de villes membres ICC, des limites des ressources financières et humaines dont dispose le Secrétariat du Programme, ainsi que de la nécessité de promouvoir une approche de gouvernance multiniveaux et afin de mieux relier le programme ICC au travail intergouvernemental.

En réponse à certaines recommandations de l'évaluation, un groupe de réflexion s'est réuni en avril 2024 pour envisager la révision du site internet ICC avec des expert-es et des représentant-es du réseau ICC. La réflexion s'est fondée sur un questionnaire axé sur la convivialité du site web, l'accès à diverses ressources comme la liste de vérification interculturelle, les pages concernant les expert-es et les notes d'orientation. Les participant-es ont noté que beaucoup de ressources étaient difficiles d'accès en raison d'un nombre excessif de clics, suggérant de rendre la présentation plus conviviale. Les discussions ont également porté sur la structure du site web, les commentaires faisant état d'une

confusion entre les notes d'orientation et les documents thématiques. En outre, les participant-es ont souhaité disposer de définitions plus claires et ont souligné que certains termes pourraient ne pas être compris de manière universelle.

La réunion s'est terminée par une discussion sur la nécessité d'une présentation homogène des pages secondaires, tout en préservant une certaine souplesse. De l'avis général, il conviendrait d'archiver les ressources les plus anciennes tout en les laissant accessibles. Le travail de mise à jour et d'amélioration du site web est en cours, bien qu'il se fasse à un rythme lent en raison de ressources limitées.

2. Renforcer la gouvernance partagée

À la suite d'une recommandation de l'évaluation externe indépendante, un groupe consultatif du programme ICC a été créé en 2023. Il est composé de sept membres⁷ désignés en juin 2023 pour un mandat de deux ans, qui se prolongera jusqu'en juin 2025. Les membres nommé-es représentent les villes de **Bradford**⁸ (Royaume-Uni) et de **Donostia/Saint-Sébastien** (Espagne), le **réseau espagnol des villes interculturelles** (Espagne), la République et Canton de **Neuchâtel** (Suisse) ainsi que les villes de **Stavanger** (Norvège), de **Reykjavik** (Islande) et de **Salisbury** (Australie).

Sur la base des recommandations de l'évaluation externe indépendante et de la réponse qui leur a été donnée par les responsables du programme, le mandat du groupe consultatif définit les objectifs spécifiques suivants pour son premier mandat :

- Orienter le cadre stratégique et opérationnel du programme ICC et lui assurer une gouvernance partagée (Secrétariat du Conseil de l'Europe - villes membres) ;
- Évaluer les besoins afin de hiérarchiser les services et les outils à proposer aux membres ICC ;
- Veiller à ce que la communication autour du programme ICC, y compris ses outils et services, soit cohérente, facile d'accès et claire, afin d'accroître sa visibilité, sa réception et son utilité ;
- Recenser les domaines dans lesquels un renforcement des capacités est nécessaire et, le cas échéant, étudier les moyens d'obtenir des financements supplémentaires pour le programme ;
- Faciliter un suivi plus systématique avec les villes membres afin de mettre en évidence l'avancement de la mise en œuvre des stratégies interculturelles et de promouvoir les changements positifs influencés par le programme ICC ;
- Assurer la participation des villes membres à la communication institutionnelle en rédigeant, en approuvant et en publiant des communications au nom du réseau ICC et/ou en s'exprimant lors d'événements publics au nom du réseau.

Poursuivant son travail, le groupe consultatif du programme ICC s'est réuni en ligne en mai et en septembre 2024 afin de discuter de la réforme en cours de la structure des membres ICC.

⁷ Les membres font partie du groupe consultatif en tant que représentant-es de leur ville/réseau, et non à titre personnel.

⁸ La ville de Bradford a depuis quitté le groupe consultatif du programme ICC.

La quatrième réunion s'est tenue en novembre 2024 à Braga (Portugal), en même temps que la réunion des coordinateurs et coordinatrices ICC prévue les jours suivants. Elle visait avant tout à examiner les progrès réalisés par le groupe consultatif tout au long de l'année 2024 et à discuter des suites données à l'évaluation externe indépendante du programme ICC menée en 2022, qui comprenait des considérations sur la réforme de l'adhésion et le rôle du groupe consultatif lui-même.



Au cours de la réunion, les membres ont examiné six objectifs définis dans leur mandat et évalué les actions menées à bien jusqu'à présent. La réunion a également porté sur des projets en cours, tels qu'un questionnaire destiné aux villes pour noter les progrès accomplis et des vidéos édifiantes visant à mieux faire connaître la politique interculturelle. En outre, un modèle de stratégies urbaines est en cours d'élaboration sur la base des travaux antérieurs du réseau espagnol des cités interculturelles (*RECI*). Enfin, dans le cadre de la réforme en cours de l'adhésion des membres ICC, des propositions ont été examinées pour établir un système de cotisations progressif fondé sur la taille de la population et le PIB, notamment afin de renforcer l'équité et l'accessibilité pour les petites municipalités.

3. À l'écoute des besoins des membres du programme ICC

Du 12 décembre 2023 au 26 janvier 2024, le programme ICC a mené son [enquête annuelle](#) auprès des villes membres. Cette enquête a permis aux membres de partager leurs points de vue sur leur travail interculturel actuel et futur au sein des villes et des réseaux. L'enquête a permis de recueillir des données auprès de 37 membres qui ont répondu et qui représentent dix-huit pays. Elle a révélé que 94,6 % de ces membres ont élaboré une stratégie interculturelle, un plan d'action ou une stratégie de diversité ou d'intégration comportant des éléments interculturels, qu'ils sont en train de le faire ou prévoient de le faire.

L'enquête a également analysé l'intérêt du programme ICC pour les villes membres et leurs domaines d'intérêt. L'égalité de genre, l'élaboration de stratégies interculturelles, le renforcement des compétences interculturelles, la promotion de récits alternatifs et l'accueil des personnes réfugiées ont été considérés comme des domaines de travail essentiels. À l'inverse, des thèmes tels que l'inclusion des Roms, la lutte contre la discrimination systémique et les approches interculturelles de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre semblaient être considérés comme moins importants.

Enfin, 92 % des villes et des réseaux ayant répondu ont indiqué avoir inclus dans leur stratégie interculturelle au moins un élément d'intégration (tel que l'égalité de genre, les droits des personnes LGBTI, l'inclusion des Roms et des Gens du voyage ou les objectifs de développement durable).

L'inclusion d'objectifs de développement durable en tant qu'éléments d'intégration a connu une augmentation significative depuis qu'elle a été ajoutée à l'enquête.

Sensibilisation et visibilité

➤ Site internet et réseaux sociaux

La visibilité du programme ICC a été assurée en interne et en externe à plusieurs reprises en 2024 dans le cadre d'initiatives du Conseil de l'Europe et d'événements organisés par des organisations partenaires. Ces opportunités permettent de diffuser largement les principes du modèle d'intégration interculturelle et d'élargir la réception du programme ICC.

Le programme ICC a publié un total de 48 [actualités](#) sur son site internet pour informer leurs membres et le grand public d'événements passés et à venir, des nouveaux outils, d'opportunités et de projets en cours.

Les publications et les événements du programme ICC ont régulièrement été diffusés sur le [compte Twitter thématique du Service Anti-discrimination](#). La diffusion de la page [Facebook](#) ICC reste stable, avec un total de 7 500 abonnés, 6 900 mentions « J'aime » et 8 800 visites.

Le site internet ICC a reçu plus de 209 921 visites de 219 pays différents, avec 302 820 consultations.

Annexe I – Principaux documents et outils mentionnés dans le rapport

Notes d'orientation et documents de référence

- [Instaurer une participation publique significative dans les Cités interculturelles - Guide sur la méthode de l'enquête constructive](#) (anglais uniquement)
- [Collecte de données pour l'accueil des personnes réfugiées au niveau communautaire](#)
- [Guide sur la conception d'une stratégie de communication dans les cités interculturelles](#) (en anglais + [version espagnole](#))
- [Migration et intégration : Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi ?](#) (en anglais + [version polonaise](#) + [version espagnole](#))
- Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle : [Partie 2 - Concepts clés associés au modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe](#) (+ [version polonaise](#))
- [Communication inclusive - Note d'orientation](#) (2021) + [version anglaise](#) + [version polonaise](#)
- Note d'orientation - [Détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local](#) (+ [version italienne](#) + [version polonaise](#))
- [Manuel anti-rumeurs](#) (+versions dans les langues suivantes : [arabe](#) ; [finnois](#) ; [italien](#) ; [japonais](#) ; [portugais](#) ; [polonais](#) ; [espagnol](#) ; [ukrainien](#))
- [Guide pas-à-pas pour réaliser un diagnostic anti-rumeurs](#) (en anglais + [version en grec](#))
- Guide « [Les jeunes et les rumeurs : clés pour travailler sur les rumeurs avec les jeunes](#) » (en anglais + [version espagnole](#))
- Guide anti-rumeurs dans le domaine de l'éducation (en [anglais](#) ; en [espagnol](#) et en [italien](#)).
- [Guide sur les compétences interculturelles pour les fonctions techniques et politiques au sein des collectivités locales](#) (en anglais + [version espagnole](#))
- Les compétences interculturelles appliquées au développement de projets de l'administration publique : [Guide](#) (en anglais + [version espagnole](#)) et [tutoriel vidéo](#) (sous-titres multilingues)
- [Guide pratique – Recommandations et ressources pour les écosystèmes interculturels](#) (en anglais + [version portugaise](#))

Documents du Comité ADI-INT

- [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 du Comité des Ministres aux États membres sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#) (+ version : en [finnois](#) ; [en japonais](#) ; [en espagnol](#))
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) (+ versions dans les langues suivantes : [anglais](#) ; [espagnol](#) (Espagne) ; [espagnol](#) (Mexique) ; [finnois](#) ; [grec](#) ; [italien](#) ; [polonais](#) ; [roumain](#) ; [slovaque](#) ; [ukrainien](#))
- Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle : [Partie 1 - Principes clés du modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe](#) (+ [version polonaise](#))
- Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle : [Partie 2 - Concepts liés au modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe](#) (+ [version en polonais](#))
- [Manuel de formation sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique](#)

- [Étude de faisabilité concernant un nouvel instrument éventuel sur les stratégies globales d'inclusion](#)
- [Recueil de bonnes pratiques sur l'intégration interculturelle et la gouvernance multiniveaux \(+ version anglaise\)](#)

Rapports sur l'index ICC et profils interculturels

- [Analyse de l'index des cités interculturelles – Hämeenlinna \(Finlande\)](#)
- [Analyse de l'index des cités interculturelles – Kuopio \(Finlande\)](#)
- [Analyse de l'index des cités interculturelles – Melton \(Australie\)](#)
- [Analyse de l'index des cités interculturelles - Tampere \(Finlande\)](#)
- [Analyse de l'index des cités interculturelles - Turku \(Finlande\)](#)
- [Analyse de l'index des cités interculturelles – Reggio d'Emilie \(Italie\)](#)
- Comment compléter le questionnaire sur l'Index ?
 - [Guide méthodologique \(+ version anglaise + version italienne + version espagnole\)](#)
 - [Tutoriel vidéo](#)
- [Résultats de l'index par ville](#)
- [Profils interculturels](#)

Rapports ICC

- [Réunion internationale ICC de 2023 – rapport de réunion](#)
- [Groupe consultatif du programme ICC – synthèse du rapport de la troisième réunion \(anglais uniquement\)](#)
- [Groupe consultatif du programme ICC – synthèse du rapport de la quatrième réunion \(anglais uniquement\)](#)
- [Enquête annuelle ICC pour 2023-2024](#)
- [Rapport annuel ICC pour 2023](#)

Résultats des projets conjoints UE/CdE

a. Renforcer les structures et les politiques d'intégration interculturelle à Chypre

- [Rapport sur les éléments de la gouvernance multiniveau de l'intégration à Chypre \(en anglais\)](#)
- [Manuel à l'intention des entreprises chypriotes sur l'emploi des personnes réfugiées et demandeuses d'asile \(en anglais\)](#)
- [Manuel à l'intention des personnes réfugiées et demandeuses d'asile sur l'emploi à Chypre \(en anglais\)](#)
- [Petit guide à l'intention des personnes réfugiées et demandeuses d'asile sur l'emploi à Chypre \(en anglais\)](#)

b. Concevoir une approche inclusive de l'intégration en Finlande

- [Rapport d'évaluation sur le « Plan d'action pour l'égalité en Finlande, contre le racisme et pour la promotion de bonnes relations » \(version en finnois \(avec un résumé en anglais\)](#)

- Rapport sur les politiques d'intégration en Finlande (version finnoise avec un résumé en anglais).
- Rapport initial cartographiant les politiques d'intégration en Finlande ([version finnoise/version anglaise](#))⁹
- Rapport d'évaluation analysant la stratégie et le programme d'action pour des bonnes relations en Finlande ([version finnoise / version anglaise](#))
- Rapport sur les pratiques actuelles de gouvernance multiniveaux en Finlande : [version anglaise](#)
- Rapports sur l'Index ICC de villes finlandaises : [Cités interculturelles : liste des villes par pays](#)
- Traduction en finnois et en suédois de : La cité interculturelle : guide de mise en œuvre pas-à-pas ; la version en finnois a été adaptée au contexte local : [version finnoise / version suédoise / version anglaise](#).
- Traduction en finnois du « [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) » (version [finnoise](#) ; version [anglaise](#))
- Traduction en finnois du « [Manuel anti-rumeurs](#) » ([version finnoise](#) ; [version anglaise](#))
- Traduction en finnois de la « [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 du Comité des Ministres sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#) » ([version finnoise](#) ; [version anglaise](#))
- Traduction en finnois des notes d'orientation ICC suivantes : « [Building meaningful public participation in Intercultural cities – A guide to the appreciative inquiry approach](#) » ; « [Détection et prévention de la discrimination systémique au niveau local](#) » ; « [participation publique et discrimination systémique](#) »
- Traduction en finnois du [Test de citoyenneté interculturelle](#) », versions en finnois et dans d'autres langues

Autres outils et ressources de formation

- [Test de citoyenneté interculturelle](#) – Pour les habitant-es et les fonctionnaires
- [L'Escape Roomours : un jeu d'évasion en ligne pour les jeunes](#)
- [Formation anti-rumeurs en ligne](#)
- [Diagnostic anti-rumeurs dans les centres éducatifs](#) (en anglais + [version espagnole](#))
- [Affirmer le pouvoir du dialogue : boîte à outils pour le dialogue anti-rumeurs](#) (+ [version polonaise](#) + [version espagnole](#))
- Formation pilote en ligne sur la collecte et l'analyse des données sur l'égalité pour prévenir et combattre la discrimination systémique ([albanais](#) ; [anglais](#) ; [français](#) ; [serbe](#))
- Manuel sur la compétence interculturelle pour les formateurs : [anglais/ukrainien](#)
- [Introduction à la cité interculturelle pour les collectivités locales du Japon](#) (+ [version en japonais](#))
- [Challenges of Interculturalism: Guidelines for a training module](#)

Rapports annuels des réseaux nationaux

- Réseau italien des cités interculturelles (*Rete Città del Dialogo*)- [rapport annuel 2024](#)
- Réseau portugais des cités interculturelles (*RPCI*) – [rapport annuel 2024](#)
- Réseau ukrainien des cités interculturelles (*ICC-UA*) – [rapport annuel 2024](#)

⁹ Le rapport initial a été cité dans le plan d'action du gouvernement finlandais intitulé « Nouvel élan pour l'égalité en Finlande - Plan d'action du gouvernement pour lutter contre le racisme et promouvoir l'égalité ». Pour consulter le plan d'action, veuillez cliquer [ici](#).

- Réseau australien des cités interculturelles (*ICANN*) – [rapport annuel 2024](#)

La diversité est devenue une caractéristique fondamentale des sociétés contemporaines, particulièrement visible dans les centres urbains. Si des personnes d'origines nationales, ethniques, linguistiques et religieuses différentes ont largement contribué à la prospérité de l'après-guerre, des inégalités liées à l'origine, à la culture et à la couleur de peau persistent et les inquiétudes que suscitent le pluralisme, l'identité et les valeurs communes sont souvent instrumentalisées à des fins politiques. Les villes sont très bien placées pour imaginer et expérimenter des réponses au défi de la promotion de l'équité et de la cohésion dans des sociétés culturellement diverses, qui se pose aujourd'hui avec une acuité croissante.

Le Conseil de l'Europe et ses villes partenaires ont élaboré et validé une approche interculturelle de l'intégration et de l'inclusion qui permet à ces dernières de tirer parti des avantages de la mobilité humaine et de la diversité culturelle et d'en réduire au minimum les risques. Dix ans après le début de ces travaux, il apparaît de plus en plus que la diversité, lorsqu'elle est reconnue et gérée comme une ressource, est bénéfique en termes de créativité, de bien-être et de développement économique.

Le Programme des Cités interculturelles (ICC) invite les villes d'Europe et d'ailleurs à étudier et à appliquer des politiques qui mettent la diversité au service du développement personnel et sociétal.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il compte 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Les États membres du Conseil de l'Europe ont tous signé la Convention européenne des droits de l'homme, traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE